

Un nouvel acte uniforme en Droit de la franchise ? Professeur Cyril GRIMALDI,
Professeur à l'Université de Paris 13.

11H- 12H15 Panel 4

Modération : Dr Médard BACKIDI, Ancien Directeur des études et stages à l'ERSUMA

Les règles de contenu local (local content) : Maître Olivier BUSTIN, Avocat

JOUR 3

Mercredi 26 février 2020

Lieu : Chambre de commerce de Pointe-Noire

15H30 Assemblée Générale de l'ACODM

16H00 Mot de bienvenue du Président de l'ACODM ;

16H10 Mot de circonstance de la déléguée générale du CEMACO ;

16H20 Mot de bienvenue de l'administrateur général du CEMACO

Modération : Maître CARLE

**16H30 La médiation dans l'espace OHADA : Dr Médard BACKIDI, Ancien
Directeur des études et stages à l'ERSUMA**

**17H00 Les pratiques de l'arbitrage à la CCJA : Madame Flora DALMEIDA,
Ancienne Présidente de la CCJA.**

17 H 45 Cocktail et fin de la cérémonie



**ASSOCIATION CONGOLAISE
DU DROIT MARITIME**



Association
Henri Capitant

ASSOCIATION HENRI CAPITANT



INSTITUT
DE DROIT
COMPARE
DE PARIS

**INSTITUT DE DROIT COMPARE DE
PARIS**



UNIVERSITE
MARIEN NGOUABI

**FACULTE DE DROIT DE L'UNIVERSITE
MARIEN NGOUABI**

PROGRAMME DU COLLOQUE

DROIT OHADA DU 24 AU 26 FEVRIER 2020

THEME GENERAL : L'OHADA EN MARCHE

Contacts : 05 553 54 22

06 662 55 44

E-mail : dibas@sgsp-congo.com

medardbackidi@yahoo.fr

JOUR 1

Lundi 24 février 2020

Lieu : Auditorium du Rectorat de l'Université Marien NGOUABI

9H00-9H30 Arrivée des invités

9H30-9H45 Ouverture du colloque

Mot de bienvenue du président de l'ACODM

Mot du Doyen de la Faculté de Droit

Allocution d'ouverture

9H45-12H45 Communications et échanges

9H45-11H-45 Panel 1

Modération : Madame Flora DALMEIDA, Magistrate, ancienne Présidente de la CCJA.

La procédure devant la CCJA et devant la Cour de Cassation française : Professeur Laurent POULET ; Avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de Cassation française

La circulation des sentences et décisions dans l'espace OHADA : Professeure Marie GORE ; Professeur à l'Université de Paris 2 Panthéon-Assas

Modération : Maître Jean PETRO, Ancien bâtonnier national

Le bilan de la CCJA de son installation à 2019 : Dr Paul LENDONGO, ancien greffier en chef de la CCJA.

11H45-12H45 Communication

Modération : Monsieur William MVIBOUDLOU, Avocat Général près la Cour Suprême.

Regards croisés entre la CCJA et les juridictions suprêmes nationales : Monsieur Henri BOUKA, Premier Président de la Cour Suprême

13H-15H-30 Déjeuner

16H00 : Cérémonie de mise en place du groupe Congo de l'Association Henri CAPITANT et Hommage à Placide LENGA

Mot de bienvenue du Président du groupe Congo et présentation du bureau ;

Mot de circonstance du Secrétaire Général de l'association Henri CAPITANT

Hommage à Placide LENGA

Communication ;

- Allocution du Recteur de l'Université Marien NGOUABI

- Allocution de Mme la Présidente du Conseil économique, social et environnemental ;

17 H 30 : Fin de la cérémonie et cocktail

JOUR 2

Mardi 25 Février 2020

Lieu : Auditorium du Rectorat de l'Université Marien NGOUABI

9H30-12H15 : Communications et échanges

9H30-11H Panel 3

Modération : Professeure Delphine Edith EMMANUEL, Agrégée en Droit public

Le pourvoi mixte dans l'espace OHADA : La CCJA en fait-elle trop ?

M. Daphtone LEKEBE ; Maître-Assistant de Droit privé

La profession de mandataire dans l'Acte Uniforme portant procédures collectives d'apurement du passif : Dr Alix-Romain MOUKIAMA, magistrat, procureur de la République au Tribunal de commerce Brazzaville.



Association
Henri Capitant

INSTITUT
DE DROIT
COMPARE
DE PARIS



UNIVERSITE
MARIEN NGOUABI

Termes de références relatifs à l'organisation du colloque international portant sur l'OHADA en marche.

Dans le cadre de la vulgarisation des actes uniformes de l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires, il sera organisé, à Brazzaville, du 24 au 26 février 2020, un colloque international sur le thème « ***l'OHADA en marche*** », par l'Association congolaise du droit maritime, l'Association Henri Capitant de France, l'institut de Droit comparé de Paris et la Faculté de droit de l'Université Marien NGOUABI.

Ce colloque est une initiative centrée sur la dynamique du droit de l'OHADA, la promotion des Actes uniformes existants actuellement et les perspectives qu'offre le droit harmonisé dans un environnement juridique assaini et ouvert aux investissements économiques. Cette initiative est née du constat que le droit joue un rôle fondamental dans la réponse aux questions de compétitivité économique et de la nécessité de renforcer la sécurité juridique.

En marge de ce colloque, un hommage sera rendu au feu Placide LENGA, en sa qualité de juriste, ayant contribué à la modernisation du droit des affaires.

Le colloque s'adresse aux enseignants de droit, aux magistrats, aux avocats, aux notaires, aux huissiers de Justice, aux greffiers, aux investisseurs ainsi qu'aux étudiants. Les participants s'intéresseront aux questions juridiques de l'heure ayant trait aux droits des affaires et y

apporteront des réponses qui feront l'objet de publication dans les Actes de colloque.

1- Objectif Général

L'objectif général de ce colloque est de vulgariser les actes uniformes et de susciter des réflexions scientifiques pertinentes sur les éventuelles réformes.

2- Objectifs spécifiques :

Ce colloque a deux objectifs spécifiques, à savoir :

- Vulgariser les actes uniformes ;
- Rendre un hommage au feu premier président de la Cour suprême du Congo.

3- Résultats attendus :

- Les actes uniformes sont vulgarisés et publiés sous forme d'actes ;
- L'hommage est rendu au premier président de la Cour suprême.